



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

Procès-verbal N°18 du 10 novembre 2025

Réunion restreinte du lundi 10 novembre 2025

A 9 heures 00

Lieu : Siège du D. E. F.

Président : M. Bruno FARINA.

Membres présents :

Jean-Pierre LEVAVASSEUR – Morgan DEWILDE – Patrice LECHER

RECOURS

La commission ordonne l'exécution provisoire des sanctions prises lors de la présente réunion.

*Les présentes décisions de la commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football dans un délai de **DEUX (2) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

QUALIFIES DU 2^{ème} TOUR DU FESTIVAL PITCH U13G :

La commission valide les qualifiés du 2^{ème} tour du Festival Pitch U13G du 18 octobre 2025 :

Centre organisateur	1er	2ème
Navarre	Evreux FC 27 2	ES ABPV1
Val de Reuil	FC Val de Reuil 3	ES Normanville 1
Evreux	Evreux FC 27 1	Vernolien 2
Louviers	FC Val de Reuil 1	FC Eure Madrie Seine 2
Conches	St Sébastien 1	Evreux FC 27 3
Damville	ES Damville 1	FC Eure Madrie Seine 1
St Pierre de Bailleul	RC Pacy Ménilles 21	Gisors FCVN 2
Alizay	FC Val de Reuil 2	FC Seine Eure 1

Nassandres	FC Serquigny 1	SC Bernay 1
Thiberville	Charentonne St Aub 1	USC Thiberville 2
Le Neubourg	ES Vallée Oison 1	FC Val de Risle 1
Routot	FC Roumois Nord 1	AS Routot 1
Vernon	US Gasny 2	SPN Vernon 1
Les Andelys	Gisors FCVN 1	CS Andelys 1
La Croix Vallée d'Eure	RC Pacy Ménilles 1	US Gasny 1
Montfort s/Risle	Beaumont 1	US Corneilles L 1

Transmet le dossier à la Commission Départementale de l'Arbitrage pour ce qui les concerne.

*Les présentes décisions de la commission de discipline sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football, dans un délai de **SEPT (7) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

Prochaine réunion : le jeudi 13 novembre 2025

Le Secrétaire de séance
Morgan DEWILDE



Le Président
Bruno FARINA

